

Observations Mairie et propositions

Concernant la maison inachevée, ont été constatés par le service de l'urbanisme de la Mairie, lors de la visite de juillet 2024 :

Que des travaux des autorisations d'urbanisme ne sont pas réalisés ou terminés notamment :

- Le traitement des façades notamment la mise en place du crépis frotté fin de ton blanc classé, les parements nervurés de ton gris anthracites prévus sur les façades et les persiennes.
- Les places de stationnement extérieures.
- La piscine.

La réalisation de travaux litigieux et irréguliers suivants :

- La teinte de la toiture n'est pas conforme au permis de construire n°074 180 11 B0011 et 074 180 11 B0011 M-01. A été constaté une teinte beige/rouge quand les autorisations d'urbanisme prévoient des tuiles de terre cuite ton gris. **Élément régularisable par le dépôt d'une autorisation d'urbanisme ou modificative.**
- La réalisation et la pose de deux portes de garage quand le permis de construire n°074 180 11 B0011 et 074 180 11 B0011 M-01 prévoit dans le même volume la réalisation de trois portes de garage. **Élément régularisable par le dépôt d'une autorisation d'urbanisme ou modificative.**
- La réalisation de deux accès au niveau sous-sol depuis l'extérieur, un au niveau de la piscine et l'autre au droit du garage réalisé en pente douce. Ces deux accès ne sont prévus ni par le permis de construire initial, ni par le permis de construire modificatif. **Ces éléments ne sont pas régularisables par le dépôt d'une autorisation d'urbanisme, ils doivent donc être supprimés et le terrain remis en état.**
- La réalisation d'un niveau en sous-sol d'une profondeur moyenne de 3.65 à 3.70 mètres alors que les autorisations d'urbanisme obtenues (PC 074 180 11 B0011 et 074 180 11 B0011 M-01) ne prévoient la réalisation d'un niveau en sous-sol que d'une profondeur maximum de 2.70 mètres avec une hauteur sous plafond hors dalle de 2.50 mètres. **Cet élément n'est pas régularisable par le dépôt d'une autorisation d'urbanisme, le propriétaire pour se mettre en conformité avec les autorisation d'urbanisme obtenues doit effectuer : soit un remblais jusqu'à la hauteur de - 2.50 mètres puis une nouvelle dalle / soit se mettre conformité avec le PLUI qui impose sous les bâtiments une profondeur maximum de 2.00 mètres.**
- La réalisation d'un sous-sol avec une emprise supérieure à celle prévue par l'autorisation d'urbanisme. Le permis de construire modificatif ne représente pas les niveaux du sous-sol mais le permis de construire initial présente une coupe transversale et une coupe longitudinale qui représentent la profondeur du niveau en sous-sol mais surtout son emprise rectangulaire de 12 mètres par 30.60 mètres. Il a été constaté sur place en plus des accès extérieurs non prévus : La réalisation d'une salle de 160 m² sous le garage mais surtout, en dehors de la construction édifiée : la réalisation entre l'habitation et la piscine ainsi qu'autour de la piscine pour une surface d'environ 105 m² et une profondeur dans sa majorité à environ 3.65 mètres d'une extension du niveau du sous-sol. **Ces éléments ne sont pas régularisables par le dépôt d'une autorisation d'urbanisme, ils doivent donc être supprimés et le terrain remis en état par remblais.**

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti

Dossier n° : NM/220962

Date du rapport : 10/10/2022

Désignation du bien Type de bien : Maison individuelle de 2 niveaux + sous-sol Adresse : 17 Chemin de la Crozette - 74140 MESSERY Références cadastrales : Section D, parcelle n°1922	Date du permis de construire ou année de construction : 1997
Désignation du propriétaire No Ad	Désignation du donneur d'ordre (si différent du propriétaire) Nom : SELARL VIATOIRES Adresse : 34 rue Freizier - 73000 CHAMBERY

Références réglementaires et normatives	
Textes réglementaires	Articles L 271-4 à L 271-6 du code de la construction et de l'habitation, Art. L. 1334-13, R. 1334-15 et R. 1334-16 du Code de la Santé Publique, annexe 13.9 du Code de la Santé Publique (listes A et B), décret n°2011-629, arrêtés du 12/12/2012 modifiés
Norme(s) utilisée(s)	Norme NF X 46-020 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante

Date de commande de la mission : 12/09/2022

Lors de notre visite d'inspection du 20/09/2022, nous étions accompagnés par : Le propriétaire, en partie

Documents remis : Néant

Laboratoire ayant réalisé les analyses de matériau(x) : Sans objet

Rappel des conclusions :

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport (voir détail du repérage au paragraphe D du présent rapport) :	
<input type="checkbox"/> il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante	Critère
<input checked="" type="checkbox"/> il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante	
	<input type="checkbox"/> sur décision de l'opérateur / jugement personnel
	<input type="checkbox"/> après analyse
	<input type="checkbox"/> sur consultation de document et/ou marquage
	<input checked="" type="checkbox"/> matériaux qui par nature ne contiennent pas d'amiante
Recommandations au propriétaire concernant l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A (voir page 5) :	
<input type="checkbox"/> Evaluation périodique	<input type="checkbox"/> Surveillance du niveau d'empoussièrment
<input type="checkbox"/> Travaux de retrait ou de confinement	<input checked="" type="checkbox"/> Sans objet
Recommandations au propriétaire concernant l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B (voir page 5) :	
<input type="checkbox"/> Evaluation périodique	<input type="checkbox"/> Action corrective de premier niveau
<input type="checkbox"/> Action corrective de second niveau	<input checked="" type="checkbox"/> Sans objet
Investigations complémentaires restant à mener :	
Une partie de l'immeuble bâti n'a pas pu être visitée. Des investigations complémentaires sont à prévoir dans cette partie afin que les obligations réglementaires du propriétaire soient satisfaites.	

L'opérateur de repérage,

agnostiqueur certifié par Bureau Véritas Certification sous le n°8065621 - Date d'échéance de la certification : 28/11/2022

Agree auprès de la Compagnie Nationale des Experts Immobiliers sous le n°1259

Emission autorisée par le gérant

notre responsabilité civile professionnelle est garantie par une assurance spécifique, Cie AXA, Police n°10616326404 pour la somme 300 000 €

Avertissement : ce rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, soit un total de 9 pages

Sommaire

A. Définition de la mission de repérage	Page 2
B. Conditions de réalisation du repérage	Page 3
C. Conclusions	Page 3
D. Résultats détaillés du repérage	Page 4
E. Annexes :	
Annexe E.1 : Copie du certificat de compétence de l'opérateur de repérage	Page 6
Annexe E.2 : Copie de notre attestation d'assurance	Page 7
Annexe E.3 : Plans et/ou croquis des locaux visités	Page 8
Annexe E.4 : Rapport(s) du laboratoire d'analyses	Page 9
Annexe E.5 : Eléments d'information	Page 9
Annexe E.6 : Dossier photographique	Page 9
Annexe E.7 : Grille(s) d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante	Page 9

A. Définition de la mission de repérage

A.1 Objet de la mission

Dans le cadre de la vente de l'immeuble bâti, ou de la partie d'immeuble bâti, désigné(e) en page de couverture du présent rapport, la mission consiste à repérer dans cet immeuble, ou partie d'immeuble, certains matériaux ou produits contenant de l'amiante conformément à la législation en vigueur.

Pour s'exonérer de tout ou partie de sa garantie des vices cachés, le propriétaire vendeur annexe à la promesse de vente ou au contrat de vente le présent rapport.

Le repérage a pour objectif d'identifier et de localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante mentionnés aux listes A et B de l'annexe 13.9, modifiée par le décret n°2011-629 du 3 juin 2011 (voir B.1 "Programme de repérage de l'amiante") sans travaux destructifs. A ce titre, les résultats de cette recherche ne concernent que les matériaux ou produits accessibles le jour de notre visite et exclut donc tous les matériaux ou produits pour lesquels un démontage "lourd" et/ou destructif serait nécessaire, ainsi qu'une manipulation importante de mobilier, une dépose de revêtement, etc.

A.2 Cadre réglementaire

L'article L 271-4 du code de la construction et de l'habitation prévoit qu' *"en cas de vente de tout ou partie d'un immeuble bâti, un dossier de diagnostic technique, fourni par le vendeur, est annexé à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente. En cas de vente publique, le dossier de diagnostic technique est annexé au cahier des charges."*

Le dossier de diagnostic technique comprend, entre autres, *"l'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L. 1334-13 du même code"*.

La mission, s'inscrivant dans ce cadre, se veut conforme aux textes réglementaires de référence mentionnés en page de couverture du présent rapport. Ce rapport ne peut être utilisé pour satisfaire aux exigences du repérage avant démolition (articles R.1334-19 et R.1334-22 du Code de la Santé Publique, notamment) ou avant travaux (article R4412-97 du Code du Travail, notamment).

A.3 Périmètre de repérage

Etage	Pièces
Rez-de-chaussée	Entrée
	Cuisine
	Dressing 1
	Cellier
	Dégagement
	Chambre 1
	Chambre 2
	Chambre 3
	Dressing 2
	WC 1
	SDB 1
	SDB 2
	WC 2
Salon	

Etage	Pièces
1 ^{er} étage	Mezzanine
	Dressing 3
	Chambre 4
	SDB 3
Sous-sol	Chaufferie
	Palier sous-sol
	Dégagement sous-sol
	Buanderie
	Pièce sauna
Cave	

Avertissement : ce rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, soit un total de 9 pages

Cabinet MIDROT s.a.s. "La Petite Arche" 140, Pont de Drance - 74500 PUBLIER (Savoie) - 7661, Route de l'Ermitage - 74200 ARMÔY

Contrôle de qualité et de professionnalité : Electricité - Chauffage électrique - Contrôles de bâtiments - Diagnostic travaux plomberie - Mesures Lp1 - Carrez DPE - gaz - électricité
www.cabinetmidrot.com - 04 78 32 20 01 - 04 78 32 20 02 - 04 78 32 20 03 - 04 78 32 20 04 - 04 78 32 20 05 - 04 78 32 20 06 - 04 78 32 20 07 - 04 78 32 20 08 - 04 78 32 20 09 - 04 78 32 20 10 - 04 78 32 20 11 - 04 78 32 20 12 - 04 78 32 20 13 - 04 78 32 20 14 - 04 78 32 20 15 - 04 78 32 20 16 - 04 78 32 20 17 - 04 78 32 20 18 - 04 78 32 20 19 - 04 78 32 20 20 - 04 78 32 20 21 - 04 78 32 20 22 - 04 78 32 20 23 - 04 78 32 20 24 - 04 78 32 20 25 - 04 78 32 20 26 - 04 78 32 20 27 - 04 78 32 20 28 - 04 78 32 20 29 - 04 78 32 20 30 - 04 78 32 20 31 - 04 78 32 20 32 - 04 78 32 20 33 - 04 78 32 20 34 - 04 78 32 20 35 - 04 78 32 20 36 - 04 78 32 20 37 - 04 78 32 20 38 - 04 78 32 20 39 - 04 78 32 20 40 - 04 78 32 20 41 - 04 78 32 20 42 - 04 78 32 20 43 - 04 78 32 20 44 - 04 78 32 20 45 - 04 78 32 20 46 - 04 78 32 20 47 - 04 78 32 20 48 - 04 78 32 20 49 - 04 78 32 20 50 - 04 78 32 20 51 - 04 78 32 20 52 - 04 78 32 20 53 - 04 78 32 20 54 - 04 78 32 20 55 - 04 78 32 20 56 - 04 78 32 20 57 - 04 78 32 20 58 - 04 78 32 20 59 - 04 78 32 20 60 - 04 78 32 20 61 - 04 78 32 20 62 - 04 78 32 20 63 - 04 78 32 20 64 - 04 78 32 20 65 - 04 78 32 20 66 - 04 78 32 20 67 - 04 78 32 20 68 - 04 78 32 20 69 - 04 78 32 20 70 - 04 78 32 20 71 - 04 78 32 20 72 - 04 78 32 20 73 - 04 78 32 20 74 - 04 78 32 20 75 - 04 78 32 20 76 - 04 78 32 20 77 - 04 78 32 20 78 - 04 78 32 20 79 - 04 78 32 20 80 - 04 78 32 20 81 - 04 78 32 20 82 - 04 78 32 20 83 - 04 78 32 20 84 - 04 78 32 20 85 - 04 78 32 20 86 - 04 78 32 20 87 - 04 78 32 20 88 - 04 78 32 20 89 - 04 78 32 20 90 - 04 78 32 20 91 - 04 78 32 20 92 - 04 78 32 20 93 - 04 78 32 20 94 - 04 78 32 20 95 - 04 78 32 20 96 - 04 78 32 20 97 - 04 78 32 20 98 - 04 78 32 20 99 - 04 78 32 20 100

D. Résultats détaillés du repérage

		Composants de la construction : présence dans le bien		Présence d'amiante	Critère de décision		Référence échantillon si analyse	R (*)	Localisation / commentaires	Ref. schéma	Photo n°
OU	NON	Partie du composant / description des matériaux ou produits	Sur décision de l'opérateur		Matériau qui par nature ne contient pas d'amiante	Marquage du produit ou document					
		Liste A :									
	X	Flocages		NON							
X		Calorifugeages		NON	X				Mousse synthétique		
	X	Faux plafond		NON							
		Liste B :									
	X	Murs et cloisons "en dur" et poteaux (périphériques et intérieurs)	Enduits projetés	NON							
X		Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres	Revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment)	NON	X				Faïences, plaques de plâtre non démontables de type BA 13		
	X	Parois verticales intérieures	Entourage de poteaux (carton, amiante ciment, matériau sandwich, carton + plâtre)	NON							
	X	Parois verticales intérieures	Coffrages perdus	NON							
	X	Parois verticales intérieures	Enduits projetés	NON							
	X	Parois verticales intérieures	Panneaux de cloisons	NON					Cloisons non démontables		
	X	Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres	Enduits projetés	NON							
X		Planchers et planchers plats	Panneaux collés ou vissés	NON	X				Plaques de plâtre non démontables de type BA 13, plafond tendu PVC		
	X	Planchers	Dalles de sol	NON					Carrelage, parquet flottant "médium", moquette		
	X	Conduits de fluides (air, eau, autres fluides)	Conduits	NON	X				Métal, PVC		
X		Conduits, canalisations et gaines intérieures	Calorifuges	NON	X				Mousse synthétique		
	X	Clapets et volets coupe-feu	Enveloppes de calorifuges	NON							
	X	Porte coupe-feu	Clapets, volets, rebouchages	NON							
	X	Vide ordures	Joint (tresses, bandes)	NON							
	X	Conduits, canalisations et gaines extérieures	Conduit	NON							
	X	Toitures	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composite, fibres-ciment)	NON					Tuile terre cuite		
X		Bardages et façades légères	Bardeaux bitumineux	NON							
X		Conduits en toiture et façade	Plaques, ardoises, panneaux (composite, fibres-ciment)	NON							
X			Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée	NON					Métal, PVC		

(*) Recommandations de gestion relatives à la protection des personnes, établies en fonction de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante ainsi que de leur risque de dégradation (selon critères définis dans la ou les grille(s) d'évaluation figurant, le cas échéant, en annexe E.7) ; voir page suivante

Avertissement : ce rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, soit un total de 9 pages



Certificat
Attribué à

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271-1 du Code de la Construction et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité

DOMAINES TECHNIQUES

	Références des arrêtés	Date de Certification originale	Validité du certificat*
Amiante sans mention	Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation prioritaire de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les situations liées et les critères d'accréditation des organismes de certification	29/11/2017	28/11/2022
DPE sans mention	Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification	23/01/2016	22/01/2023
Electricité	Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricté et les critères d'accréditation des organismes de certification	31/10/2018	30/10/2023
Gaz	Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification	29/11/2017	28/11/2022
Plomb sans mention	Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des contrôles de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification	29/11/2017	28/11/2022

Date : 01/10/2018 / Numéro de certificat : 8065621

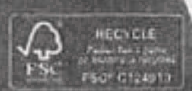
[Signature]
Directeur Général



* Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées, ce certificat est valable jusqu'au voir ci-dessus
Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez aller sur www.bureauveritas.fr/certification/dog

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
60, avenue du Général de Gaulle - Immeuble Le Guillaumet - 92046 Paris La Défense

Avertissement : ce rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, soit un total de 9 pages





ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés, ASSELIO RISQUES ENTREPRISE, attestons que :
La SARL MIDROIT sise 140 PONT DE DRANSE 74500 PUBLIER
Est titulaire du contrat d'assurance n°10616326404 souscrit auprès d'AXA France IARD et ayant pris effet le 01/01/2020.

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

- Etat mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante
- Dossier technique amiante
- Exposition au plomb (CREP)
- Eta de l'installation intérieure de gaz
- Etat de l'installation intérieure de l'électricité
- Contrôle d'installation électrique dans logements
- Etat des risques et pollutions
- Diagnostic de performance énergétique
- Mesurage Loi Carrez
- Thermographie infrarouge
- Infiltrométrie
- Vérification d'installations électriques (agrément CNPP n°102/18)
- Vérification d'installations électriques suite à accréditation de la cofrac n°3-948
- Contrôle d'engins de levage
- Recherche de fuites d'eau notamment par thermographie infrarouge, appareil électro-acoustique
- Vérification périodique des installation gaz en ERP et ERT
- Contrôle de conformité RT2012 des ouvrages de bâtiment
- Contrôle visuel des appareils soupresseion
- Contrôle sur câbles chauffants
- Contrôle et vérification VMC et BAES (blocs autonomes d'éclairage et sécurité)
- Contrôle système de désenfumage
- Contrôle visuel des EPI (équipements de protection individuelle)

A l'exclusion de :

- Toute activité d'extraction, d'exploitation et d'enlèvement d'amiante,
- Toutes missions d'études, conseil et/ou préconisation technique, maîtrise d'œuvre, même partielle, notamment les prestations de cette nature pour les ouvrages relevant des articles 1792 à 1792-6 du Code Civil,
- Des missions de contrôle technique visées par le Code de la Construction et de l'Habitation,
- Toutes activités relevant de l'exercice d'une profession réglementée autre que celle de diagnostiqueur immobilier telle que le conseil juridique ou la gestion immobilière

La présente attestation est valable du 01/02/2022 au 01/01/2023 et ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Saint Priest, le 02/02/2022

ASSELIO RISQUES ENTREPRISE
71 rue Jean Zay - 69400 SAINT-PIERRE
Tél : 04 37 28 03 25 - Fax : 04 37 28 24 19
www.asselio.com

Signature
ASSELIO RISQUES ENTREPRISE
71 rue Jean Zay - 69400 SAINT-PIERRE
Tél : 04 37 28 03 25
Fax : 04 37 28 24 19

Copie en possession de la loi sur le droit de l'art et de la loi sur le droit des Assurances
SARL au capital de 10000 euros - RCS LYON 639 019 152 - ORIAS 17 837 539
Responsable Civile et Garantie Incendie et vol n° 105 L 12-4 et L 312-1 et Code des Assurances
Sous le contrôle de l'ACPR Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de la Défense - CS 83309 - 75436 Paris Cedex 08
Sireno RCS n° 4525160 Service Reclamations - 71 rue Jean Zay 69400 Saint-Pierre - www.asselio.com

Avertissement : ce rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, soit un total de 9 pages

Annexe E.3 : Plans et/ou croquis des locaux visités

Légende (valable pour toutes les planches)

(P...)	Emplacement et référence du prélèvement	(S...)	Emplacement et référence du sondage
a?	Susceptible de contenir de l'amiante	NV	Locaux non visités
A	Contenant de l'amiante	N	Sans amiante

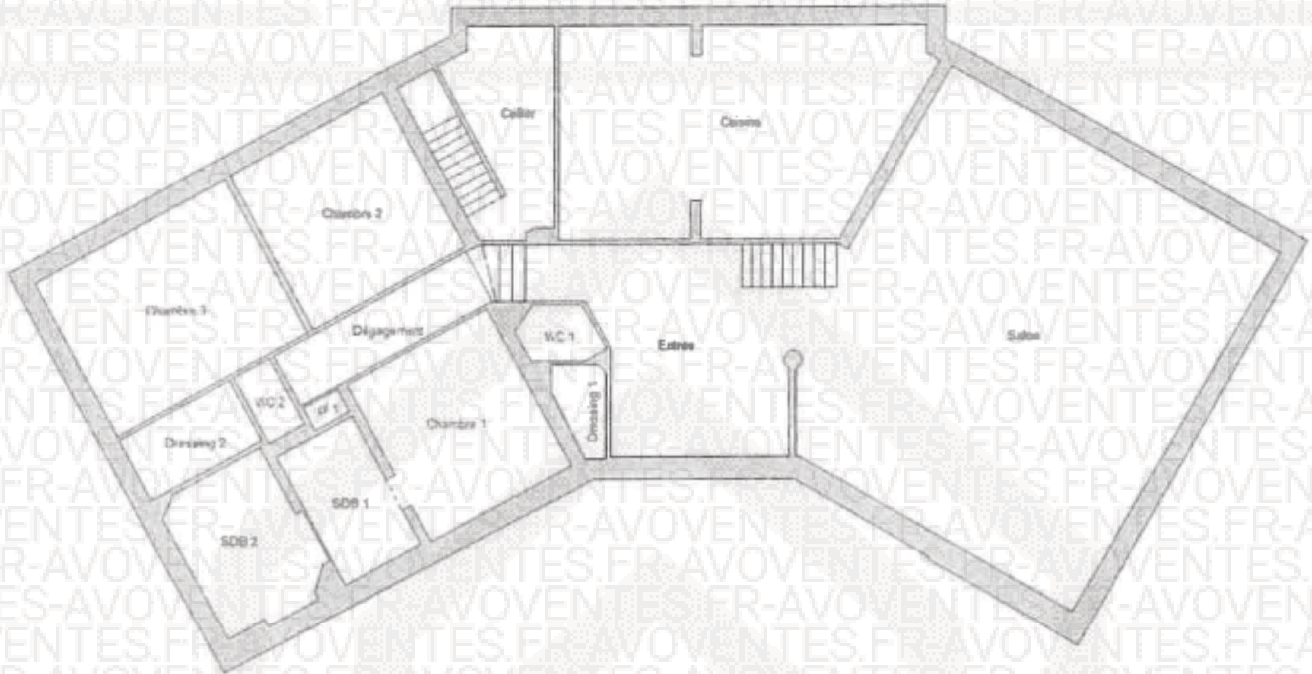


Planche de repérage usuel :	1/3	Date de réalisation :	10/10/2022
Dossier n° :	NM/220962	Modifié le :	
Adresse :	17 Chemin de la Crozette - 74140 MESSERY	Local :	Rez-de-chaussée

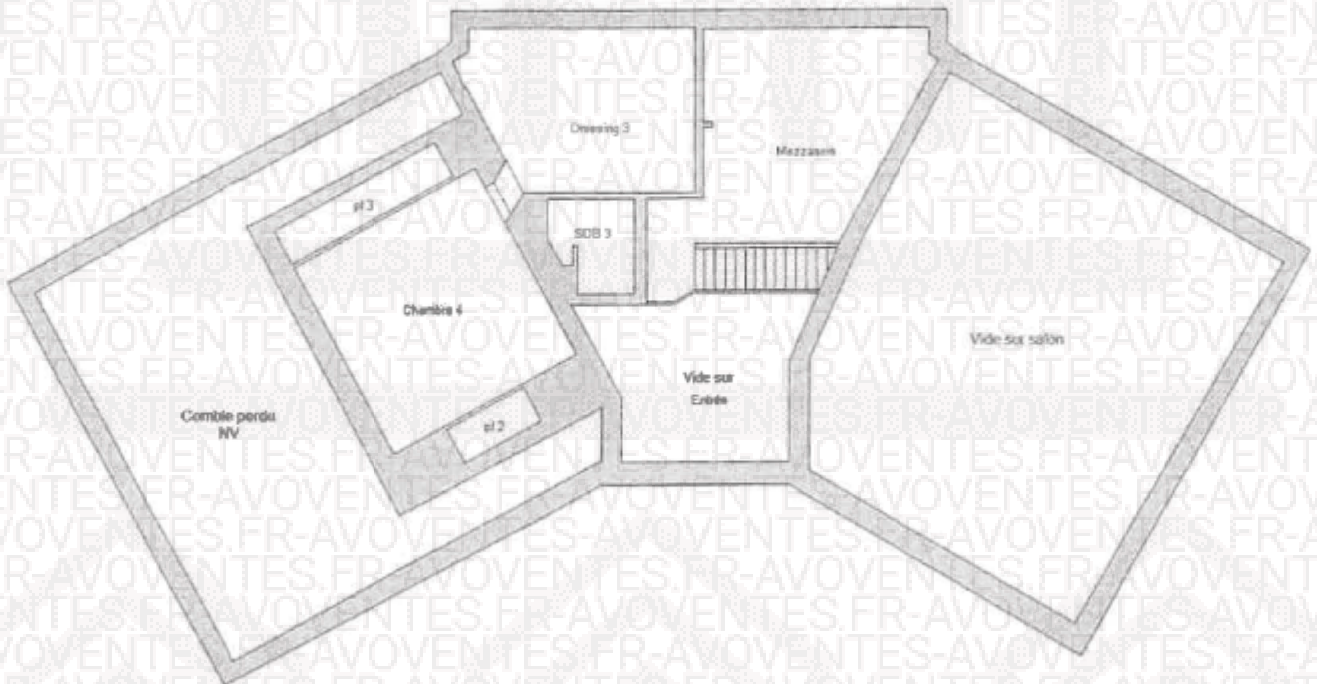


Planche de repérage usuel :	2/3	Date de réalisation :	10/10/2022
Dossier n° :	NM/220962	Modifié le :	
Adresse :	17 Chemin de la Crozette - 74140 MESSERY	Local :	1 ^{er} étage

Avertissement : ce rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, soit un total de 9 pages

répertoire 24 5421 10 08
www.midroit.fr

Dossier n° : CM/220962

CERTIFICAT DE SUPERFICIE

Désignation du bien : type : Maison de 2 niveaux + sous-sol
Réf. cadastrale : Section D, parcelle n°1922
adresse : 17 Chemin de la Crozette
code postal : 74140
ville : MESSERY

Propriétaire :

Désignation des pièces	Superficie habitable	Superficie non comptabilisée
Entrée	19.20	1.84
Salon	68.67	
Cuisine	32.15	
Dressing 1	1.83	
Cellier	7.90	
Dégagement	5.58	
Chambre 1	12.90	
Chambre 2	13.65	
Chambre 3	16.95	
Dressing 2	3.84	
WC 2	1.36	
SDB 1	5.65	
SDB 2	8.45	
Placard	0.45	
WC 1	1.82	
Mezzanine	16.05	4.79
Dressing 3	11.78	4.19
Chambre 4	11.56	7.97
Placard 2		1.46
Placard 3		3.11
SDB 3	3.19	
Palier sous-sol	0.69	

Annexes non comptabilisées

Dégagement sous-sol :	28.47
Chaufferie :	18.37
Buanderie :	11.24
Pièce sauna :	14.04
Cave :	34.27

Superficie habitable (m²) :

243.67

Superficie mesurée annexes non comptabilisées (m²) :

129.75

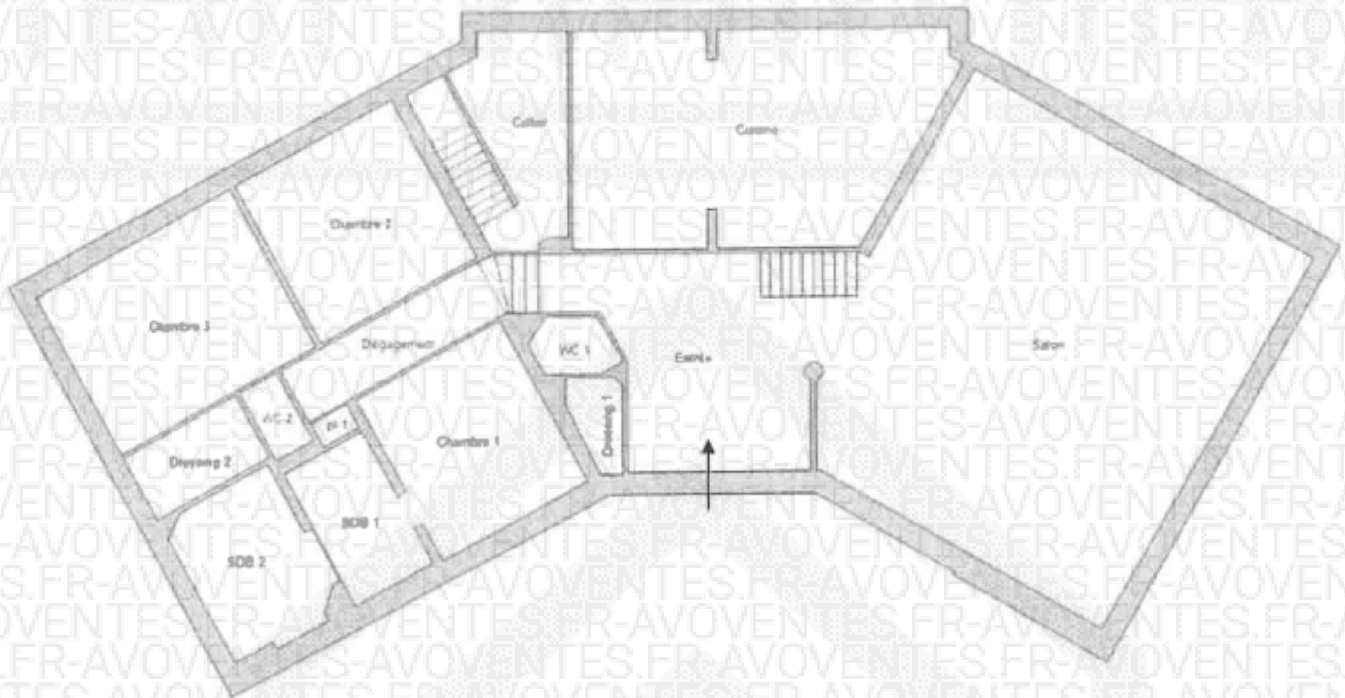
Après mesures sur place et calculs, et sous réserve de vérification du certificat de propriété, nous certifions la surface habitable (selon art. R.111-2 du Code de la Construction et de l'Habitation) du bien désigné ci-dessus.

Fait à Publier, le 07/10/2022

L'expert.

PLAN DE REPERAGE
(croquis non coté et non contractuel)

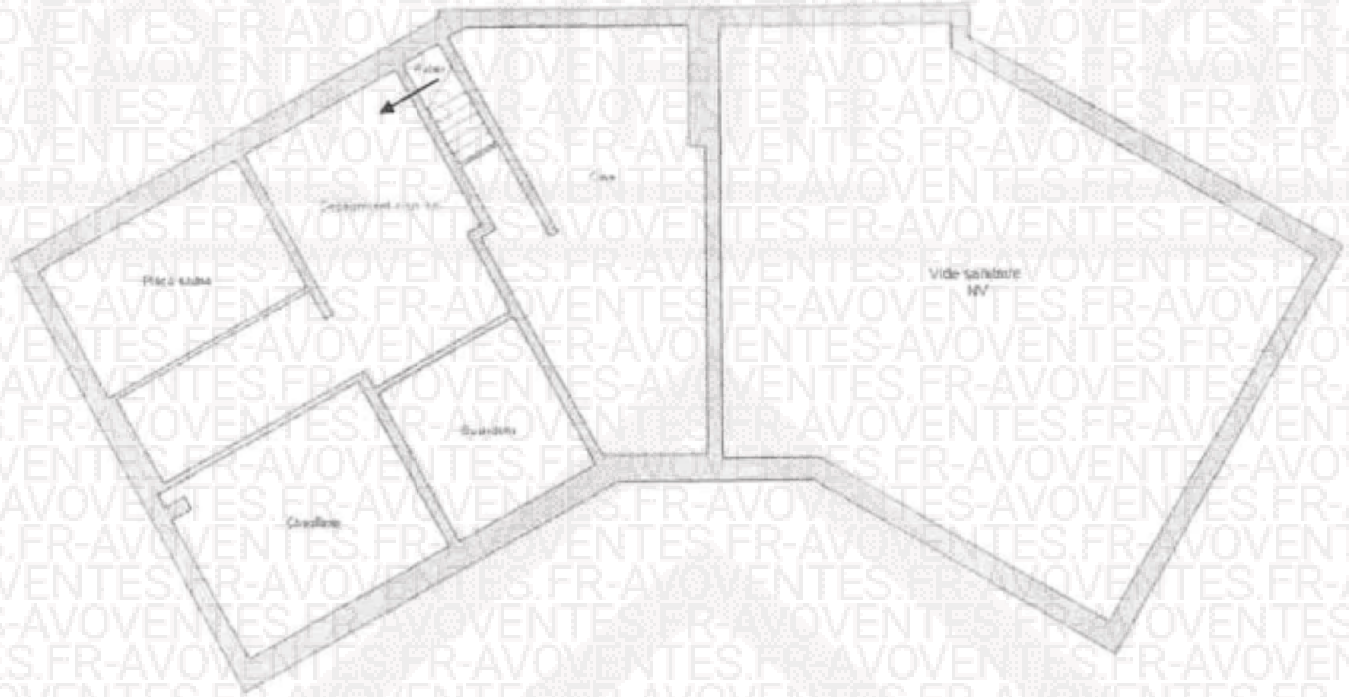
Rez-de-chaussée :



1^{er} étage :



Sous-sol :



Surface non comptabilisée

DPE diagnostic de performance énergétique (logement)

n° : 2274E2602634F

établi le : 20/09/2022

valable jusqu'au : 19/09/2032

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : <https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe>



adresse : **17 Chemin de la Crozette 74140 MESSERY**

type de bien : Maison

année de construction : 1997

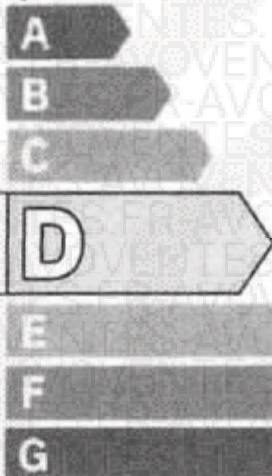
surface habitable : 243.67m²

proprié
adresse

©AVOVENTES.FR

Performance énergétique

Logement extrêmement performant



consommation

émissions

229

kWh/m²/an

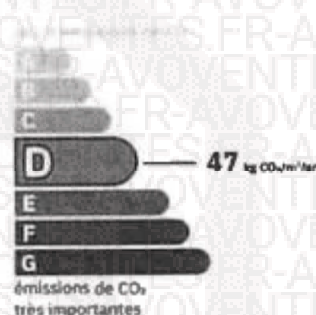
47*

kg CO₂/m²/an

D

Logement extrêmement peu performant

* Dont émissions de gaz à effet de serre



émissions de CO₂ très importantes

Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements.
Pour l'améliorer, voir pages 5 à 6.

Ce logement émet 11452 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 59337 km parcourus en voiture.

Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement



entre **3480€** et **4800€** par an

Comment réduire ma facture d'énergie ?

voir p.3

Informations diagnostiqueur

A Cabinet MIDROIT s.a.s.

140 Pont de Dranse - 74500 PUBLIER

diagnostiqueur

n° de dossier : CM/220962

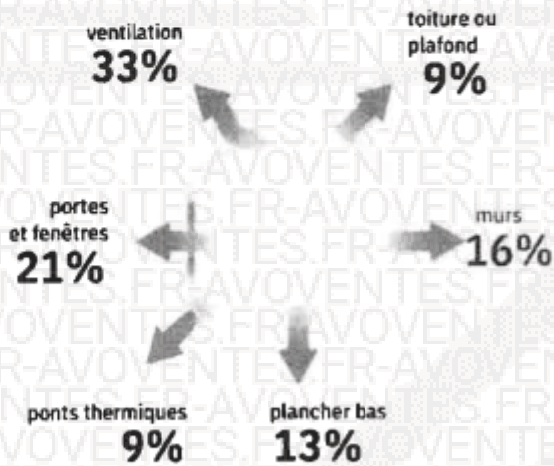
tel : 04 50 71 16 36

email : sarl.midroit@orange.fr

n° de certification : 8065627

organisme de certification : Bureau Veritas Certification

Schéma des déperditions de chaleur



Performance de l'isolation



Système de ventilation en place

VMC SF Auto réglable de 1982 à 2000

Confort d'été (hors climatisation)*

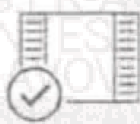


MOYEN

Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



toiture isolée



fenêtres équipées de volets extérieurs ou brise-soleil



logement traversant

Production d'énergies renouvelables

équipements présents dans le logement :



chauffage au bois



D'autres solutions d'énergies renouvelables existent :



pompe à chaleur



chauffe-eau thermodynamique



panneaux solaires photovoltaïques



panneaux solaires thermiques


















réseau de chaleur vertueux



géothermie

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie

usage		consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	répartition des dépenses
 chauffage	 bois	15 785 (15 785 e.t.)	entre 420€ et 590€	13%
 chauffage	 électricité	2 629 (1 113 e.t.)	entre 190€ et 270€	5%
 chauffage	 fioul	28 838 (28 838 e.t.)	entre 2240€ et 3040€	64%
 eau chaude sanitaire	 fioul	5 198 (5 198 e.t.)	entre 400€ et 550€	11%
 refroidissement		0 (0 e.t.)	0€	0%
 éclairage	 électricité	1 042 (1 042 e.t.)	entre 70€ et 110€	2%
 auxiliaire	 électricité	1 008 (1 438 e.t.)	entre 70€ et 110€	2%
 auxiliaire	 électricité	1 310 (1 364 e.t.)	entre 90€ et 130€	3%
énergie totale pour les usages recensés :		55 809 kWh (52 424 kWh e.t.)	entre 3 480€ et 4 800€ par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous.

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude moyenne de 105ℓ

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



Température recommandée en hiver → 19°C
Chauffer à 19°C plutôt que 21°C,
c'est -21% sur votre facture soit -698€ par an

astuces (plus facile si le logement dispose de solutions de pilotage efficaces)

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17°C la nuit.



Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



Consommation recommandée → 171ℓ/jour d'eau chaude à 40°C

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (3-4 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40ℓ

70ℓ consommés en moins par jour,
c'est -22% sur votre facture soit -106€ par an





astuces

- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.






En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie :
www.faire.gouv.fr/reduire-ses-factures-energie

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements.

Vue d'ensemble du logement

	description	isolation
 murs	Murs Sud, Est, Sud Ouest, Nord Ouest, Nord Est, Nord en blocs de béton creux donnant sur paroi extérieure, avec isolation intérieure Murs de type inconnu donnant sur local non chauffé non accessible, avec isolation extérieure Murs en blocs de béton creux donnant sur cellier, non isolé	mojeane
 plancher bas	Planchers lourds type entrevous terre-cuite, poutrelles béton donnant sur cellier Planchers lourds type entrevous terre-cuite, poutrelles béton donnant sur vide sanitaire	bonne
 toiture/plafond	Comblés aménagés sous rampant donnant sur paroi extérieure, isolé Plafond inconnu donnant sur local non chauffé non accessible, isolation inconnue	mojeane
 portes et fenêtre	Portes toute menuiserie isolée avec double vitrage Portes en bois opaque pleine Baies sans ouverture possible pvc, double vitrage et volets roulants alu Portes-fenêtres coulissantes pvc, double vitrage et volets roulants alu	mojeane

Vue d'ensemble des équipements

	description
 chauffage	Installation de chauffage avec insert ou poêle bois en appoint (système individuel) Chaudière Fioul basse température (Année: 2001, Energie: Fioul) Emetteur(s): Plancher - Poêle bûche installé (Année: 1997, Energie: Bois bûche) Emetteur(s): Autres équipements Installation de chauffage seul classique (système individuel) Générateur à effet joule direct (Energie: Electricité) Emetteur(s): Autres émetteurs à effet joule Installation de chauffage seul classique (système individuel) Générateur à effet joule direct (Energie: Electricité) Emetteur(s): Radiateur électrique NFC, NF** et NF***
 pilotage	Générateur avec régulation par pièce, Equipement: absent, Système: radiateur / convecteur
 eau chaude sanitaire	Production par chaudière gaz, fioul, bois installé en 2001, non bouclé, de type accumulé (système individuel)
 climatisation	Sans objet
 ventilation	VMC SF Auto réglable de 1982 à 2000

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

type d'entretien**ventilation**

Ne pas obstruer les entrées d'air. Les nettoyer à l'aide d'un chiffon sec → 1 fois par an

Nettoyer les bouches d'extraction → tous les 2 ans

Entretien des conduits par un professionnel → tous les 3 à 5 ans

Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement afin de garantir la qualité de l'air intérieur.

**chaudière**

Entretien obligatoire par un professionnel → 1 fois par an

Programmer la température de chauffage en fonction de votre présence

Baisser la température la nuit. / Abaisser la température de 2 à 3°C la nuit

**éclairages**

Nettoyer les ampoules et luminaires

**isolation**

Faire vérifier et compléter les isolants par un professionnel → tous les 20 ans

Recommandation d'amélioration de la performance

Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.

Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux ① + ② ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack ① avant le pack ②). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1

Les travaux essentiels montant estimé : 850 à 1150€

lot	description	performance recommandée
-----	-------------	-------------------------



ventilation

Installation d'une VMC DF individuelle avec échangeur

2

Les travaux à envisager montant estimé : 13600 à 18400€

lot	description	performance recommandée
-----	-------------	-------------------------



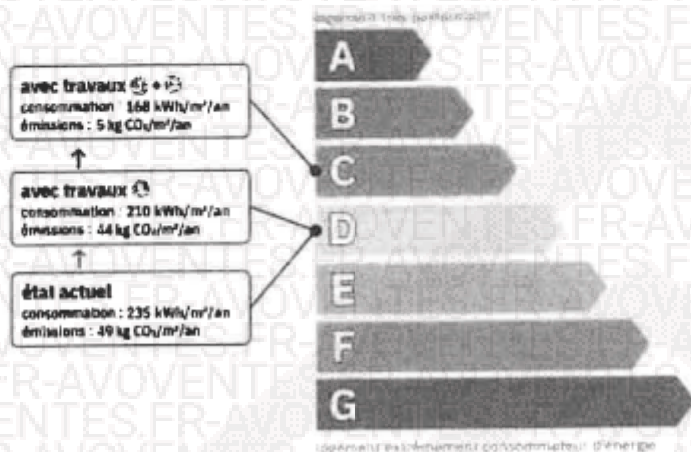
chauffage

Mise en place d'une pompe à chaleur air/eau avec eau chaude produite par la pompe à chaleur

Commentaires :

Recommandations d'amélioration de la performance énergétique (suite)

Évolution de la performance énergétique après travaux



Préparez votre projet !

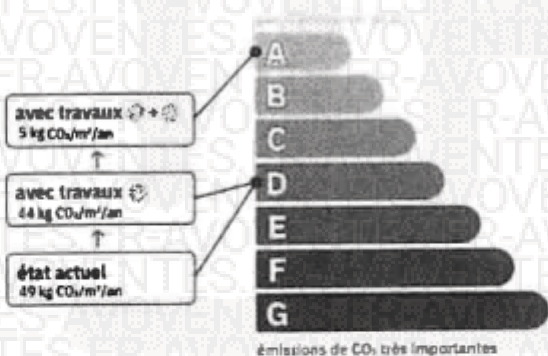
Contactez le conseiller FAIRE le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :

www.faire.fr/trouver-un-conseiller
ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :

www.faire.fr/aides-de-financement

Dont émissions de gaz à effet de serre



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» (d'ici 2028).

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contacter la personne ayant réalisé le document ou l'organisme certificateur ou l'A certificateur diagnostiqueurs du développement durable gov.fr

Version du logiciel utilisé : **WinDPE v3**

référence du DPE : **220962**

Date de mise à jour : **20/09/2022**

Mode de transmission : **Non communiqué**

Norme de calcul des consommations : **D 1922**

Norme de calcul du DPE : **3CL-DPE 2021**

Justificatif : **Consommation d'énergie DPE**

Neant



Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles

L'exposition à un microclimat local peut substantiellement modifier les valeurs des températures extérieures, donc des consommations d'énergies

- exposition ventée, proximité d'une montagne ou d'un moraine glaciaire, etc. augmentant les consommations d'énergie réelles par rapport au déperditions calculées;

- proximité d'un lac, d'une source géothermale, situation du bien immobilier au sein d'un grand centre urbain, exposition (Sud, notamment) diurne, etc. influençant les températures extérieures (plus chaudes en hiver)

La propriétaire possède une piscine chauffée par une pompe à chaleur. Sa consommation n'est pas prise en compte dans le calcul de consommation de la maison pour le calcul du DPE. Il est préconisé de prévoir plutôt un chauffage solaire et de prévoir un système pour la copain.

généralités

généralités	éléments renseignés	valeur / unité
département	→ département 74	74110
altitude	→ altitude	410m
type de bien	→ type de bien	Maison individuelle
année de construction	→ année de construction	De 1989 à 2000
surface habitable	→ surface habitable	243,67m ²
nombre de niveaux	→ nombre de niveaux	2
hauteur moyenne sous plafond	→ hauteur moyenne sous plafond	2,60m

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe

plancher bas 1	surface	✓	106.39	
	type	✓	Plancher lourd type entrevous terre-cuite, poutrelles béton	
	isolation	✓	Oui	
	type isolation	✗	ITI	
	épaisseur isolant	✓	Inconnue	
	année isolation	✗	De 1989 à 2000	
	inertie	✓	Lourde	
	type de local non chauffé	✓	Cellier	
	surface Alu	✓	115.63	
	isolation Alu	✓	Oui	
plancher bas 2	surface Aue	✓	188.98	
	isolation Aue	✓	Non	
	surface	✓	41.77	
	type	✓	Plancher lourd type entrevous terre-cuite, poutrelles béton	
	isolation	✓	Oui	
	type isolation	✗	ITI	
	épaisseur isolant	✓	Inconnue	
	année isolation	✗	De 1989 à 2000	
	périmètre sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol	✓	40.14	
	inertie	✓	Lourde	
plancher bas 3	mitoyenneté	✓	Vale sauffant	
	surface	✓	2.24	
	type	✓	Dalle béton	
	isolation	✓	Non	
	périmètre sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol	✓	0.44	
	inertie	✓	Lourde	
	mitoyenneté	✓	Plancher sur terre-plein	
	surface totale (m²)	✓	156.94	
	surface opaque (m²)	✓	153.48 (deductif de la surface des menuiseries)	
	type	✓	Combles aménages sous rampant	
toiture / plafond 1	type de toiture	✓	Combles aménages	
	isolation	✓	Oui	
	type isolation	✗	ITI	
	épaisseur isolant	✓	Inconnue	
	année isolation	✗	De 1989 à 2000	
	inertie	✓	Legere	
	mitoyenneté	✓	Paroi extérieure	
	b	✗	1	
	toiture / plafond 2	surface totale (m²)	✓	51.84

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)	toiture / plafond 2 (suite)	surface opaque (m ²)	↗	51.84 (déduite de la surface des menuiseries)
		type	↗	Plafond inconnu
		type de toiture	↗	Combles perdus
	isolation	↗	inconnu	
	type isolation	✗	ITE	
	inertie	↗	Lourde	
	mitoyenneté	↗	Local non chauffé non accessible	
	b	✗	0.95	
	surface totale (m ²)	↗	19.26	
	surface opaque (m ²)	↗	8.98 (déduite de la surface des menuiseries)	
	type	↗	Murs en blocs de béton creux	
	épaisseur moyenne (cm)	↗	20 et -	
	isolation	↗	Oui	
	type isolation	✗	ITI	
	mur 1	épaisseur isolant	↗	Inconnue
année isolation		✗	De 1989 à 2000	
inertie		↗	Legère	
orientation		↗	Sud	
plancher bas associé		↗	Plancher bas 1 - Plancher lourd type entrevous terre-cuite, poteaux béton	
plancher haut associé		↗	Plancher haut 2 - Plafond menuis.	
mitoyenneté		↗	Paroi extérieure	
surface totale (m ²)		↗	29.19	
surface opaque (m ²)		↗	28.19 (déduite de la surface des menuiseries)	
type		↗	Murs en blocs de béton creux	
épaisseur moyenne (cm)		↗	20 et -	
isolation		↗	Oui	
type isolation		✗	ITI	
épaisseur isolant		↗	Inconnue	
mur 2		année isolation	✗	De 1989 à 2000
	inertie	↗	Legère	
	orientation	↗	Est	
	plancher bas associé	↗	Plancher bas 1 - Plancher lourd type entrevous terre-cuite, poteaux béton	
	plancher haut associé	↗	Plancher haut 2 - Plafond inconnu	
	mitoyenneté	↗	Paroi extérieure	
	mur 3	surface totale (m ²)	↗	36.55
		surface opaque (m ²)	↗	24.1 (déduite de la surface des menuiseries)
		type	↗	Murs en blocs de béton creux
		épaisseur moyenne (cm)	↗	20 et -
		isolation	↗	Oui

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)	mur 3 (suite)	type isolation	X	ventilée par aspiration	ITI
		épaisseur isolant	↓	à déterminer	Inconnue
		année isolation	X	avant 1989	De 1989 à 2000
	Inertie	↓	à déterminer	Legère	
	orientation	↓	à déterminer	Sud Ouest	
	plancher bas associé	↓	à déterminer	Plancher bas 1 - Plancher lourd type entrevous terre-cuite, poitrées béton	
	plancher haut associé	↓	à déterminer	Plancher haut 2 - Plafond inconnu	
	mitoyenneté	↓	à déterminer	Paroi extérieure	
	surface totale (m ²)	↓	à déterminer	27,43	
	surface opaque (m ²)	↓	à déterminer	19,28 (déduite de la surface des menuiseries)	
	type	↓	à déterminer	Murs en blocs de béton creux	
	épaisseur moyenne (cm)	↓	à déterminer	20 et +	
	isolation	↓	à déterminer	Oui	
	type isolation	X	ventilée par aspiration	ITI	
	mur 4	épaisseur isolant	↓	à déterminer	Inconnue
année isolation		X	avant 1989	De 1989 à 2000	
Inertie		↓	à déterminer	Legère	
orientation		↓	à déterminer	Ouest	
plancher bas associé		↓	à déterminer	Plancher bas 2 - Plancher lourd type entrevous terre-cuite, poitrées béton	
mitoyenneté		↓	à déterminer	Paroi extérieure	
surface totale (m ²)		↓	à déterminer	39,92	
surface opaque (m ²)		↓	à déterminer	31,54 (déduite de la surface des menuiseries)	
type		↓	à déterminer	Murs en blocs de béton creux	
épaisseur moyenne (cm)		↓	à déterminer	20 et +	
isolation		↓	à déterminer	Oui	
type isolation		X	ventilée par aspiration	ITI	
mur 5		épaisseur isolant	↓	à déterminer	Inconnue
		année isolation	X	avant 1989	De 1989 à 2000
		Inertie	↓	à déterminer	Legère
	orientation	↓	à déterminer	Nord Ouest	
	plancher bas associé	↓	à déterminer	Plancher bas 2 - Plancher lourd type entrevous terre-cuite, poitrées béton	
	mitoyenneté	↓	à déterminer	Paroi extérieure	
	surface totale (m ²)	↓	à déterminer	31,35	
	surface opaque (m ²)	↓	à déterminer	23,26 (déduite de la surface des menuiseries)	
	type	↓	à déterminer	Murs en blocs de béton creux	
	épaisseur moyenne (cm)	↓	à déterminer	20 et +	
	isolation	↓	à déterminer	Oui	
	type isolation	X	ventilée par aspiration	ITI	
	mur 6	surface totale (m ²)	↓	à déterminer	31,35
		surface opaque (m ²)	↓	à déterminer	23,26 (déduite de la surface des menuiseries)
		type	↓	à déterminer	Murs en blocs de béton creux
épaisseur moyenne (cm)		↓	à déterminer	20 et +	
isolation		↓	à déterminer	Oui	
type isolation		X	ventilée par aspiration	ITI	

Fiche technique du logement (suite)

mur 6 (suite)	épaisseur isolant	🔍	Observation	Inconnue	
	année isolation	✗	Valeur par défaut	De 1989 à 2000	
	inertie	🔍	Observation	Légère	
	orientation	🔍	Observation	Nord Est	
	plancher bas associé	🔍	Observation	Plancher bas 1 - Plancher lourd type entrevous terre-cuite, poutrelles béton	
	mitoyenneté	🔍	Observation	Paroi extérieure	
	surface totale (m²)	🔍	Observation	17.91	
	surface opaque (m²)	🔍	Observation	13.9 (déduite de la surface des menuiseries)	
	type	🔍	Observation	Murs en blocs de béton creux	
	épaisseur moyenne (cm)	🔍	Observation	20 et -	
	isolation	🔍	Observation	Oui	
	type isolation	✗	Valeur par défaut	111	
	mur 7	épaisseur isolant	🔍	Observation	Inconnue
		année isolation	✗	Valeur par défaut	De 1989 à 2000
		inertie	🔍	Observation	Légère
orientation		🔍	Observation	Nord	
plancher bas associé		🔍	Observation	Plancher bas 1 - Plancher lourd type entrevous terre-cuite, poutrelles béton	
plancher haut associé		🔍	Observation	Plancher haut 2 - Plafond inconnu	
mitoyenneté		🔍	Observation	Paroi extérieure	
surface totale (m²)		🔍	Observation	8.06	
surface opaque (m²)		🔍	Observation	6.34 (déduite de la surface des menuiseries)	
type		🔍	Observation	Murs en blocs de béton creux	
épaisseur moyenne (cm)		🔍	Observation	20 et -	
isolation		🔍	Observation	Non	
inertie		🔍	Observation	Lourde	
mur 8		plancher bas associé	🔍	Observation	Plancher bas 1 - Plancher lourd type entrevous terre-cuite, poutrelles béton
		type de local non chauffé	🔍	Observation	Cellier
	surface Alu	🔍	Observation	115.63	
	isolation Alu	🔍	Observation	Oui	
	surface Aue	🔍	Observation	188.98	
	isolation Aue	🔍	Observation	Non	
	surface totale (m²)	🔍	Observation	20.73	
	type	🔍	Observation	Murs inconnu	
	isolation	🔍	Observation	Inconnu	
	mur 9	type isolation	✗	Valeur par défaut	ITE
inertie		🔍	Observation	Lourde	
plancher haut associé		🔍	Observation	Plancher haut 2 - Plafond inconnu	
mitoyenneté		🔍	Observation	Local non chauffé non accessible	

enveloppe (suite)

Fiche technique du logement (suite)

mur 10	surface totale (m ²)	↗	Épaisseur moyenne	2 05	
	type	↗	Épaisseur moyenne	Murs en blocs de béton creux	
	épaisseur moyenne (cm)	↘	Épaisseur moyenne	20 et	
	isolation	↗	Épaisseur moyenne	Oui	
	type isolation	✗	Épaisseur moyenne	ITI	
	épaisseur isolant	↘	Épaisseur moyenne	Inconnue	
	année isolation	✗	Épaisseur moyenne	De 1989 à 2000	
	inertie	↗	Épaisseur moyenne	Legère	
	plancher bas associé	↗	Épaisseur moyenne	Plancher bas 3 dalle beton	
	mitoyenneté	↘	Épaisseur moyenne	Paroi enterrée	
	surface	↗	Épaisseur moyenne	4 80	
	type	↗	Épaisseur moyenne	Porte toute menuiserie isolée avec double vitrage	
	largeur du dormant	↘	Épaisseur moyenne	5	
	localisation	↗	Épaisseur moyenne	Au nu intérieur	
	retour isolant	↘	Épaisseur moyenne	Avec retour	
	étanchéité	↘	Épaisseur moyenne	Présence de joint	
	porte 1	mur affilié	↘	Épaisseur moyenne	Mur a - Murs en blocs de béton creux
mitoyenneté		↘	Épaisseur moyenne	Paroi extérieure	
surface		↘	Épaisseur moyenne	1 72	
type		↘	Épaisseur moyenne	Porte en bois opaque peinte	
largeur du dormant		↘	Épaisseur moyenne	5	
localisation		↘	Épaisseur moyenne	Au nu extérieur	
retour isolant		↘	Épaisseur moyenne	Sans retour	
étanchéité		↘	Épaisseur moyenne	Présence de joint	
porte 2		mur affilié	↘	Épaisseur moyenne	Mur B - Murs en blocs de béton creux
		type de local non chauffé	↘	Épaisseur moyenne	Cellier
	surface Alu	↘	Épaisseur moyenne	115 63	
	isolation Alu	↘	Épaisseur moyenne	Oui	
	surface Aue	↘	Épaisseur moyenne	188 98	
	isolation Aue	↘	Épaisseur moyenne	Non	
fenêtres / baie 1	nombre	↘	Épaisseur moyenne	1	
	surface	↘	Épaisseur moyenne	3 29	
	type	↘	Épaisseur moyenne	Menuiserie PVC	
	largeur du dormant	↘	Épaisseur moyenne	5	
	localisation	↘	Épaisseur moyenne	Au nu intérieur	
	retour isolant	↘	Épaisseur moyenne	Avec retour	
	type de paroi	↘	Épaisseur moyenne	Baies sans ouverture possible	
	type de vitrage	↘	Épaisseur moyenne	Double vitrage	
	année vitrage	↘	Épaisseur moyenne	Jusqu'à 2005	
	étanchéité	↘	Épaisseur moyenne	Présence de joint	

enveloppe (suite)

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)

fenêtres / baie 1 (suite)	Inclinaison	↕	Vertical
	épaisseur lame d'air	↕	10
	remplissage	↕	Air sec
	type de volets	↕	Volets roulants au
	orientation	↕	Nord Est
	type de masques proches	↕	Baie sous un balcon ou auvent
	avancée	↕	< 1
	type de masques lointains	↕	Non homogène
	hauteur de l'angle	↕	1.37
	angle secteur 1	↕	15° < - < 30°
	angle secteur 2	↕	15° < - < 30°
	angle secteur 3	↕	30° < - < 60°
	angle secteur 4	↕	30° < - < 60°
	mur/plancher haut affilié	↕	Mur 0 - Murs en blocs de béton creux
	donnant sur	↕	Paroi extérieure
	nombre	↕	1
	surface	↕	7.46
	type	↕	Menuiserie PVC
	largeur du dormant	↕	10
	localisation	↕	Au nord-ouest
retour isolant	↕	Avec retour	
type de paroi	↕	Portes-fenêtres coulissantes	
type de vitrage	↕	Double vitrage	
année vitrage	↕	Jusqu'à 2005	
étanchéité	↕	Présence de joint	
fenêtres / baie 2	Inclinaison	↕	Vertical
	épaisseur lame d'air	↕	12
	remplissage	↕	Air sec
	type de volets	↕	Volets roulants au
	orientation	↕	Nord Ouest
	type de masques proches	↕	Aucun
	type de masques lointains	↕	Non homogène
	hauteur de l'angle	↕	2.13
	angle secteur 1	↕	15° < - < 30°
	angle secteur 2	↕	15° < - < 30°
	angle secteur 3	↕	15° < - < 30°
	angle secteur 4	↕	30° < - < 60°
	mur/plancher haut affilié	↕	Mur 5 - Murs en blocs de béton creux
	donnant sur	↕	Paroi extérieure
	nombre	↕	1

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)

	surface	7.43
	type	Menu serie Pvc
	largeur du dormant	10
	localisation	Au nu interieur
	retour isolant	Avec retour
	type de paroi	Portes-fenêtres coulissantes
	type de vitrage	Double vitrage
fenêtres / baie 3	année vitrage	Jusqu'à 2005
	étanchéité	Présence de joint
	Inclinaison	Vertical
	épaisseur lame d'air	12
	remplissage	Air sec
	type de volets	Volets roulants au
	orientation	Ouest
	type de masques proches	Baie sous un balcon ou auvent
	avancée	< 1
	type de masques lointains	Non homogène
	hauteur de l'angle	2.13
	angle secteur 1	15° <= < 30°
	angle secteur 2	15° <= < 30°
	angle secteur 3	15° <= < 30°
	angle secteur 4	30° <= < 60°
	mur/plancher haut affilié	Mur 4 - Murs en blocs de béton creux
	donnant sur	Paroi extérieure
	nombre	1
	surface	6.19
	type	Menuiserie Pvc
	largeur du dormant	10
	localisation	Au nu extérieur
	retour isolant	Avec retour
	type de paroi	Portes-fenêtres coulissantes
	type de vitrage	Double vitrage
	année vitrage	Jusqu'à 2005
	étanchéité	Présence de joint
	Inclinaison	Vertical
	épaisseur lame d'air	12
	remplissage	Air sec
	type de volets	Volets roulants au
	orientation	Sud Ouest
	type de masques proches	Aucun
fenêtres / baie 4		

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)

fenêtres / baie 5

type de masques lointains	fenêtres/baies/5	Non homogène
hauteur de l'angle	fenêtres/baies/5	2.13
angle secteur 1	fenêtres/baies/5	15° <= < 30°
angle secteur 2	fenêtres/baies/5	15° <= < 30°
angle secteur 3	fenêtres/baies/5	15° <= < 30°
angle secteur 4	fenêtres/baies/5	30° <= < 60°
mur/plancher haut affilé	fenêtres/baies/5	Mur 3 - Murs en blocs de béton creux
donnant sur	fenêtres/baies/5	Paroi extérieure
nombre	fenêtres/baies/5	1
surface	fenêtres/baies/5	2.34
type	fenêtres/baies/5	Menuiserie PVC
largeur du dormant	fenêtres/baies/5	10
localisation	fenêtres/baies/5	Au nu intérieur
retour isolant	fenêtres/baies/5	Avec retour
type de paroi	fenêtres/baies/5	Fenêtres coulissantes
type de vitrage	fenêtres/baies/5	Double vitrage
année vitrage	fenêtres/baies/5	Jusqu'à 2005
étanchéité	fenêtres/baies/5	Présence de joint
inclinaison	fenêtres/baies/5	Vertical
épaisseur lame d'air	fenêtres/baies/5	12
remplissage	fenêtres/baies/5	Air sec
type de volets	fenêtres/baies/5	Volets roulants aluminium
orientation	fenêtres/baies/5	Sud Ouest
type de masques proches	fenêtres/baies/5	Aucun
type de masques lointains	fenêtres/baies/5	Non homogène
hauteur de l'angle	fenêtres/baies/6	1.17
angle secteur 1	fenêtres/baies/6	30° <= < 60°
angle secteur 2	fenêtres/baies/6	15° <= < 30°
angle secteur 3	fenêtres/baies/6	15° <= < 30°
angle secteur 4	fenêtres/baies/6	15° <= < 30°
mur/plancher haut affilé	fenêtres/baies/6	Mur 3 - Murs en blocs de béton creux
donnant sur	fenêtres/baies/6	Paroi extérieure
nombre	fenêtres/baies/6	1
surface	fenêtres/baies/6	0.94
type	fenêtres/baies/6	Menuiserie PVC
largeur du dormant	fenêtres/baies/6	5
localisation	fenêtres/baies/6	Au nu intérieur
retour isolant	fenêtres/baies/6	Avec retour
type de paroi	fenêtres/baies/6	Fenêtres battantes
type de vitrage	fenêtres/baies/6	Double vitrage

fenêtres / baie 6

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)

fenêtres / baie 6 (suite)	année vitrage	Jusqu'à 2005
	étanchéité	Présence de joint
	inclinaison	Vertical
	épaisseur lame d'air	12
	remplissage	Air sec
	type de volets	Volets roulants à u
	orientation	Sud Ouest
	type de masques proches	Aucun
	type de masques lointains	Non homogène
	hauteur de l'angle	1 18
	angle secteur 1	30° < - < 60°
	angle secteur 2	15° < - < 30°
	angle secteur 3	15° < - < 30°
	angle secteur 4	15° < - < 30°
	mur/plancher haut affilié	Mur 3 - Murs en blocs de béton creux
	donnant sur	Paroi extérieure
	nombre	1
	surface	0 09
	type	Méridienne PVC
	largeur du dormant	18
localisation	Air nu intérieur	
retour isolant	Avec retour	
type de paroi	Portes-fenêtres encastrées	
type de vitrage	Double vitrage	
année vitrage	Jusqu'à 2005	
étanchéité	Présence de joint	
inclinaison	Vertical	
épaisseur lame d'air	12	
remplissage	Air sec	
type de volets	Volets roulants à u	
orientation	Sud	
type de masques proches	Baie sous au balcon ou auvent	
avancée	< 1	
type de masques lointains	Non homogène	
hauteur de l'angle	2 13	
angle secteur 1	30° < - < 60°	
angle secteur 2	15° < - < 30°	
angle secteur 3	15° < - < 30°	
angle secteur 4	15° < - < 30°	
mur/plancher haut affilié	Mur 1 - Murs en blocs de béton creux	

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)

	donnant sur	↗	Paroi extérieure	Paroi extérieure
	nombre	↘	1	1
	surface	↘	5,09	5,09
	type	↗	Menuiserie PVC	Menuiserie PVC
	largeur du dormant	↗	10	10
	localisation	↘	Au nu intérieu	Au nu intérieu
	retour isolant	↗	Avec retour	Avec retour
	type de paroi	↘	Portes-fenêtres coulissantes	Portes-fenêtres coulissantes
	type de vitrage	↘	Double vitrage	Double vitrage
	année vitrage	↘	Jusqu'à 2005	Jusqu'à 2005
	étanchéité	↘	Présence de joint	Présence de joint
	inclinaison	↘	Vertical	Vertical
	épaisseur lame d'air	↘	12	12
fenêtres / baie 8	remplissage	↗	Air sec	Air sec
	type de volets	↘	Volets roulants au	Volets roulants au
	orientation	↘	Sud	Sud
	type de masques proches	↘	Basé sous un balcon ou auvent	Basé sous un balcon ou auvent
	avancée	↘	< 1	< 1
	type de masques lointains	↘	Non homogène	Non homogène
	hauteur de l'angle	↘	2,13	2,13
	angle secteur 1	↘	30° <= < 60°	30° <= < 60°
	angle secteur 2	↘	30° <= < 60°	30° <= < 60°
	angle secteur 3	↘	15° <= < 30°	15° <= < 30°
	angle secteur 4	↘	15° <= < 30°	15° <= < 30°
	mur/plancher haut affilié	↘	Mur 1 - Murs en blocs de béton creux	Mur 1 - Murs en blocs de béton creux
	donnant sur	↗	Paroi extérieure	Paroi extérieure
fenêtres / baie 9	nombre	↘	1	1
	surface	↘	0,99	0,99
	type	↗	Menuiserie PVC	Menuiserie PVC
	largeur du dormant	↗	6	6
	localisation	↘	Au nu intérieu	Au nu intérieu
	retour isolant	↗	Avec retour	Avec retour
	type de paroi	↘	Fenêtres battantes	Fenêtres battantes
	type de vitrage	↘	Double vitrage	Double vitrage
	année vitrage	↘	Jusqu'à 2005	Jusqu'à 2005
	étanchéité	↘	Présence de joint	Présence de joint
	inclinaison	↘	Vertical	Vertical
	épaisseur lame d'air	↘	12	12
	remplissage	↗	Air sec	Air sec
	type de volets	↘	Volets roulants au	Volets roulants au

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)

fenêtres / baie 9 (suite)	orientation	Est
	type de masques proches	Aucun
	type de masques lointains	Non homogène
	hauteur de l'angle	0,98
	angle secteur 1	15° < - < 30°
	angle secteur 2	30° < - < 60°
	angle secteur 3	30° < - < 60°
	angle secteur 4	15° < - < 30°
	mur/plancher haut affilié	Mur 2 - Murs en blocs de béton creux
	donnant sur	Paroi extérieure
	nombre	1
	surface	0,99
	type	Menuiserie PVC
	largeur du dormant	5
	localisation	Au nu intérieur
	retour isolant	Avec retour
type de paroi	Fenêtres battantes	
type de vitrage	Double vitrage	
année vitrage	Jusqu'à 2005	
étanchéité	Présence de joint	
inclinaison	Vertical	
épaisseur lame d'air	12	
fenêtres / baie 10	remplissage	Air sec
	type de volets	Volets fixants au
	orientation	Nord
	type de masques proches	Bain sous un balcon ou avant
	avancée	< 1
	type de masques lointains	Non homogène
	hauteur de l'angle	0,98
	angle secteur 1	15° < - < 30°
	angle secteur 2	15° < - < 30°
	angle secteur 3	15° < - < 30°
	angle secteur 4	15° < - < 30°
	mur/plancher haut affilié	Mur 7 - Murs en blocs de béton creux
	donnant sur	Paroi extérieure
	nombre	1
	surface	0,99
	type	Menuiserie PVC
largeur du dormant	5	
localisation	Au nu intérieur	

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)

fenêtres / baie 11	retour isolant	✓	avec retour
	type de paroi	✓	Fenêtres battantes
	type de vitrage	✓	Double vitrage
	année vitrage	✓	Jusqu'à 2005
	étanchéité	✓	Présence de joint
	inclinaison	✓	Vertical
	épaisseur lame d'air	✓	12
	remplissage	✓	Air sec
	type de volets	✓	Volets roulants au
	orientation	✓	Nord
	type de masques proches	✓	Barre sous un balcon du auvent
	avancée	✓	< 2
	type de masques lointains	✓	Non homogène
	hauteur de l'angle	✓	0.48
fenêtres / baie 12	angle secteur 1	✓	30° <= < 60°
	angle secteur 2	✓	30° <= < 60°
	angle secteur 3	✓	15° <= < 30°
	angle secteur 4	✓	15° <= < 30°
	mur/plancher haut affilié	✓	Mur 7 - Mur en blocs de béton creux
	donnant sur	✓	Paroi extérieure
	nombre	✓	1
	surface	✓	2.03
	type	✓	Menuiserie PVC
	largeur du dormant	✓	5
	localisation	✓	Au ou intérieur
	retour isolant	✓	Avec retour
	type de paroi	✓	Fenêtres battantes
	type de vitrage	✓	Double vitrage
année vitrage	✓	Jusqu'à 2005	
étanchéité	✓	Présence de joint	
inclinaison	✓	Vertical	
épaisseur lame d'air	✓	12	
remplissage	✓	Air sec	
type de volets	✓	Volets roulants au	
orientation	✓	Nord	
type de masques proches	✓	Barre sous un balcon du auvent	
avancée	✓	2.1 < 3	
type de masques lointains	✓	Non homogène	
hauteur de l'angle	✓	1.27	
angle secteur 1	✓	15° <= < 30°	

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)

fenêtres / baie 15

avancée	fenêtres / baie 15	1 c + 2
type de masques lointains	fenêtres / baie 15	Homogène
hauteur de l'angle	fenêtres / baie 15	0.37
mur/plancher haut affilié	fenêtres / baie 15	Mur 5 - Murs en blocs de béton creux
donnant sur	fenêtres / baie 15	Paroi extérieure
nombre	fenêtres / baie 15	1
surface	fenêtres / baie 15	1.39
type	fenêtres / baie 15	Menuiserie Pvc
largeur du dormant	fenêtres / baie 15	5
localisation	fenêtres / baie 15	Au nu intérieur
retour isolant	fenêtres / baie 15	Avec retour
type de paroi	fenêtres / baie 15	Fenêtres battantes
type de vitrage	fenêtres / baie 15	Double vitrage
année vitrage	fenêtres / baie 15	Jusqu'à 2005
étanchéité	fenêtres / baie 15	Présence de joint
inclinaison	fenêtres / baie 15	Vertical
épaisseur lame d'air	fenêtres / baie 15	12
remplissage	fenêtres / baie 15	Air sec
type de volets	fenêtres / baie 15	Volets roulants au
orientation	fenêtres / baie 15	Sud Ouest
type de masques proches	fenêtres / baie 15	Aucun
type de masques lointains	fenêtres / baie 15	Homogène
hauteur de l'angle	fenêtres / baie 15	1.76
mur/plancher haut affilié	fenêtres / baie 15	Mur 3 - Murs en blocs de béton creux
donnant sur	fenêtres / baie 15	Paroi extérieure
nombre	fenêtres / baie 15	1
surface	fenêtres / baie 15	1.39
type	fenêtres / baie 15	Menuiserie Pvc
largeur du dormant	fenêtres / baie 15	5
localisation	fenêtres / baie 15	Au nu intérieur
retour isolant	fenêtres / baie 15	Avec retour
type de paroi	fenêtres / baie 15	Fenêtres battantes
type de vitrage	fenêtres / baie 15	Double vitrage
année vitrage	fenêtres / baie 15	Jusqu'à 2005
étanchéité	fenêtres / baie 15	Présence de joint
inclinaison	fenêtres / baie 15	Vertical
épaisseur lame d'air	fenêtres / baie 15	12
remplissage	fenêtres / baie 15	Air sec
type de volets	fenêtres / baie 15	Volets roulants au
orientation	fenêtres / baie 15	Sud Ouest

fenêtres / baie 16

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)

	type de masques proches	Aucun
	type de masques lointains	Homogène
	hauteur de l'angle	1.20
	mur/plancher haut affilié	Mur 3 - Murs en blocs de béton creux
	donnant sur	Parc extérieur
	nombre	1
	surface	1.73
	type	Menuiserie bois ou bois métal
	largeur du dormant	10
	localisation	Au rez extérieur
	retour isolant	Avec retour
	type de paroi	Fenêtres battantes
	type de vitrage	Double vitrage VPE
	année vitrage	Jusqu'à 2005
fenêtres / baie 17	étanchéité	Présence de joint
	inclinaison	Vertical
	épaisseur lame d'air	10
	remplissage	Argon
	type de volets	Volets roulants alu
	orientation	Sud
	type de masques proches	Aucun
	type de masques lointains	Aucun
	mur/plancher haut affilié	Plancher haut 1 - Combles aménagés sous rampart
	donnant sur	Parc extérieur
	nombre	1
	surface	1.73
	type	Menuiserie bois ou bois métal
	largeur du dormant	10
	localisation	Au rez extérieur
	retour isolant	Avec retour
	type de paroi	Fenêtres battantes
	type de vitrage	Double vitrage VPE
	année vitrage	Jusqu'à 2005
	étanchéité	Présence de joint
	inclinaison	Vertical
	épaisseur lame d'air	10
	remplissage	Argon
fenêtres / baie 18	type de volets	Volets roulants alu
	orientation	Sud
	type de masques proches	Aucun

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)

	type de masques lointains	aucun	Aucun
	mur/plancher haut affilié	Plancher haut	Plancher haut 1 : Combles aménagés sous rampant
	donnant sur	Paroi extérieure	Paroi extérieure
pont thermique 1	type de liaison	Mur 1	Plancher bas 1
	Longueur	8.26	
pont thermique 2	type de liaison	Mur 2	Plancher bas 1
	Longueur	4.09	
pont thermique 3	type de liaison	Mur 3	Plancher bas 1
	Longueur	4.72	
pont thermique 4	type de liaison	Mur 4	Plancher bas 2
	Longueur	8.91	
pont thermique 5	type de liaison	Mur 5	Plancher bas 2
	Longueur	8.78	
pont thermique 6	type de liaison	Mur 6	Plancher bas 1
	Longueur	2.15	
pont thermique 7	type de liaison	Mur 7	Plancher bas 1
	Longueur	7.72	
pont thermique 8	type de liaison	Mur 8	Plancher bas 1
	Longueur	6.20	
pont thermique 9	type de liaison	Mur 1	Plancher haut 2
	Longueur	8.26	
pont thermique 10	type de liaison	Mur 2	Plancher haut 2
	Longueur	8.58	
pont thermique 11	type de liaison	Mur 3	Plancher haut 2
	Longueur	4.72	
pont thermique 12	type de liaison	Mur 7	Plancher haut 2
	Longueur	7.72	
pont thermique 13	type de liaison	Mur 9	Plancher haut 2
	Longueur	9.17	
pont thermique 14	type de liaison	Mur 6	Porte 1
	Longueur	7.15	
pont thermique 15	type de liaison	Mur 8	Porte 2
	Longueur	4.69	
pont thermique 16	type de liaison	Mur 9	Fenêtre 1
	Longueur	7.54	
pont thermique 17	type de liaison	Mur 5	Fenêtre 2
	Longueur	7.76	
pont thermique 18	type de liaison	Mur 4	Fenêtre 3
	Longueur	7.75	
	type de liaison	Mur 3	Fenêtre 4

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)

pont thermique 19	Longueur	→	0,26	7,26
pont thermique 20	type de liaison	→	→	Mur 3 : Fenêtre 5
	Longueur	→	0,34	
pont thermique 21	type de liaison	→	→	Mur 3 : Fenêtre 6
	Longueur	→	3,96	
pont thermique 22	type de liaison	→	→	Mur 1 : Fenêtre 7
	Longueur	→	0,65	
pont thermique 23	type de liaison	→	→	Mur 1 : Fenêtre 8
	Longueur	→	0,65	
pont thermique 24	type de liaison	→	→	Mur 2 : Fenêtre 9
	Longueur	→	3,98	
pont thermique 25	type de liaison	→	→	Mur 7 : Fenêtre 10
	Longueur	→	3,98	
pont thermique 26	type de liaison	→	→	Mur 7 : Fenêtre 11
	Longueur	→	3,98	
pont thermique 27	type de liaison	→	→	Mur 2 : Fenêtre 12
	Longueur	→	5,74	
pont thermique 28	type de liaison	→	→	Mur 4 : Fenêtre 13
	Longueur	→	4,08	
pont thermique 29	type de liaison	→	→	Mur 5 : Fenêtre 14
	Longueur	→	4,08	
pont thermique 30	type de liaison	→	→	Mur 3 : Fenêtre 15
	Longueur	→	4,72	
pont thermique 31	type de liaison	→	→	Mur 1 : Fenêtre 16
	Longueur	→	4,72	
pont thermique 32	type de liaison	→	→	Mur 1 : Mur de refend
	Longueur	→	2,12	
pont thermique 33	type de liaison	→	→	Mur 2 : Plancher intermédiaire maton
	Longueur	→	0,51	
pont thermique 34	type de liaison	→	→	Mur 3 : Plancher intermédiaire maton
	Longueur	→	0,44	
pont thermique 35	type de liaison	→	→	Mur 3 : Mur de refend
	Longueur	→	3,69	
pont thermique 36	type de liaison	→	→	Mur 4 : Mur de refend
	Longueur	→	3,80	
pont thermique 37	type de liaison	→	→	Mur 6 : Plancher bas 2
	Longueur	→	8,85	
pont thermique 38	type de liaison	→	→	Mur 7 : Mur de refend
	Longueur	→	2,32	
	type de liaison	→	→	Mur 8 : Plancher intermédiaire maton

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)	pont thermique 39	Longueur	<input type="checkbox"/>	Observation	6.20
	pont thermique 40	type de liaison	<input type="checkbox"/>	Observation	Mur 8 / Mur de refend mitoyen
	pont thermique 41	Longueur	<input type="checkbox"/>	Observation	4.02
		type de liaison	<input type="checkbox"/>	Observation	Mur 10 / Plancher bas 3
	pont thermique 42	Longueur	<input type="checkbox"/>	Observation	1.02
		type de liaison	<input type="checkbox"/>	Observation	Mur 10 / Plancher intermédiaire mitoyen
	pont thermique 43	Longueur	<input type="checkbox"/>	Observation	1.02
		type de liaison	<input type="checkbox"/>	Observation	Mur 10 / Mur de refend mitoyen
	système de ventilation 1	Type	<input type="checkbox"/>	Observation	VMC SF Auto réglable de 1982 à 2000
		façade exposées	<input type="checkbox"/>	Observation	plusieurs
		type d'installation	<input type="checkbox"/>	Observation	Installation de chauffage avec insert ou poêle bois en appoint
		surface chauffée	<input type="checkbox"/>	Observation	235.02
		générateur type	<input type="checkbox"/>	Observation	L'chaudiere Fioul basse température
		energie utilisée	<input type="checkbox"/>	Observation	Fioul
		température distribution	<input type="checkbox"/>	Observation	Basse/plancher basse température entre 1981 et 2000
		générateur année installation	<input type="checkbox"/>	Observation	2001
		Pn saisi	<input checked="" type="checkbox"/>	Observation	33
		régulation	<input type="checkbox"/>	Observation	Oui
	systèmes de chauffage / Installation 1	régulation installation type	<input type="checkbox"/>	Observation	Plancher ou plafond chauffant à eau en individuel
		émetteur type	<input type="checkbox"/>	Observation	Plancher
		émetteur année installation	<input type="checkbox"/>	Observation	1997
distribution type		<input type="checkbox"/>	Observation	Individuel eau chaude Moyenne ou basse température (<65°) non isolé	
nom du générateur		<input type="checkbox"/>	Observation	Chaudiere Fioul basse température	
numéro d'intermittence		<input type="checkbox"/>	Observation	1	
émetteur		<input type="checkbox"/>	Observation	Principal	
fonctionnement ecs		<input type="checkbox"/>	Observation	Chauffage seul	
nombre de niveau chauffé		<input type="checkbox"/>	Observation	2	
type d'installation		<input type="checkbox"/>	Observation	Installation de chauffage avec insert ou poêle bois en appoint	
surface chauffée		<input type="checkbox"/>	Observation	235 02	
générateur type		<input type="checkbox"/>	Observation	Poêle bûche installé	
energie utilisée	<input type="checkbox"/>	Observation	Bois bûche		
générateur année installation	<input type="checkbox"/>	Observation	1997		
régulation installation type	<input type="checkbox"/>	Observation	Poêle charbon/bois/fioul/Gpl		
émetteur type	<input type="checkbox"/>	Observation	Autres équipements		
émetteur année installation	<input type="checkbox"/>	Observation	1997		
distribution type	<input type="checkbox"/>	Observation	Pas de réseau de distribution		
en volume habitable	<input type="checkbox"/>	Observation	Oui		
nom du générateur	<input type="checkbox"/>	Observation	Poêle bûche installé		
systèmes de chauffage / Installation 2					

Fiche technique du logement (suite)

	numéro d'intermittence	2
	émetteur	Appoint
	fonctionnement ecs	Chauffage seul
	nombre de niveau chauffé	2
	type d'installation	Installation de chauffage seul classique
	surface chauffée	5,83
	générateur type	Générateur à effet sole direct
	énergie utilisée	Electricité
	régulation installation type	Autres émetteurs à effet sole
	émetteur type	Autres émetteurs à effet sole
systèmes de chauffage / Installation 2	émetteur année installation	1997
	distribution type	Pas de réseau de distribution
	en volume habitable	Oui
	nom du générateur	Générateur à effet sole direct
	numéro d'intermittence	2
équipement	émetteur	Principal
	fonctionnement ecs	Chauffage seul
	nombre de niveau chauffé	1
	type d'installation	Installation de chauffage seul classique
	surface chauffée	2,82
	générateur type	Générateur à effet sole direct
	énergie utilisée	Electricité
	régulation installation type	Par pièce reliant au radiateur électrique NFC, NF** et NF***
	émetteur type	Radiateur électrique (NFC, NF** et NF***)
	émetteur année installation	2011
systèmes de chauffage / Installation 3	distribution type	Pas de réseau de distribution
	en volume habitable	Oui
	nom du générateur	Générateur à effet sole direct
	numéro d'intermittence	2
	émetteur	Principal
	fonctionnement ecs	Chauffage seul
	nombre de niveau chauffé	1
	numéro	1
	équipement	Par pièce avec minimum de température
pilotage 1	chauffage type	Central individuel
	régulation pièce par pièce	Avec
	système	Pancher chauffant
pilotage 2	numéro	2
	équipement	Absent

Fiche technique du logement (suite)

équipement (suite)	plottage 2 (suite)	chauffage type	Observé/mesure	Divise
		régulation pièce par pièce	Observé/mesure	Avec
		système	Observé/mesure	Radiateur / Convecteur
		production type	Observé/mesure	Production par chaudière gaz, fioul, bois
		installation type	Observé/mesure	Individuelle
		localisation	Observé/mesure	Production hors volume habitable
		volume ballon (L)	Observé/mesure	240
		energie	Observé/mesure	Fioul
		chaudière type	Observé/mesure	BT
	systèmes d'eau chaude sanitaire / Installation 1	ancrénneté	Observé/mesure	2001
		regulation	Observé/mesure	Ouv
		bouclage réseau	Observé/mesure	Non bouclé
		type de production d'ecs	Observé/mesure	accumulée
		générateur de chauffage associé	Observé/mesure	Générateur 1
		nombre de niveau	Observé/mesure	2
		Pn saisi	Observé/mesure	33